Pierre-Marie a versé 111 000 euros à l’Imam Mahjoubi pour se faire construire une maison. Il ne lui donne plus de nouvelles. Il y aurait une quinzaine d’autres victimes.

14/05/2024 à 18h12



Pierre-Marie engage un constructeur pour lui bâtir sa maison. Le chantier démarre en décembre 2022. À partir de là, les travaux sont censés durer 12 mois. Mais, le cas échéant, de nombreux postes restent inachevés. Et alors que Pierre-Marie a versé 117.000 €, soit 95 % du prix, les ouvriers abandonnent le chantier en janvier 2024. Plus inquiétant, le décisionnaire vient d’être expulsé de France et Pierre-Marie est loin d’être la seule victime de cette société.

RTL